

CHARTRE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE BOBO-DIOULASSO ET SA REGION

Nous, municipalités de la Région de Bobo, opérateurs économiques, organisations de la société civile, députés, réunis à la Chambre de Commerce de Bobo-Dioulasso du 22 au 23 avril 2004 et engagés dans la réflexion sur le futur de la ville de Bobo et sa région, nous sommes accordés sur ce qui suit :

Notre vision commune

Bobo et sa région doivent redevenir dans les 25 prochaines années le cœur économique et industriel du Burkina-Faso et le pôle d'équilibre entre les pays du sahel et les pays côtiers dans l'espace Ouest africain.

Notre stratégie pour réaliser cette vision

Six axes prioritaires sous-tendent notre vision :

1. Reconquérir la vocation de transit de Bobo-Dioulasso ;
2. Faire de Bobo-Dioulasso la bourse de fruits et légumes et la bourse de la viande ;
3. Dynamiser le secteur informel pour impulser un développement endogène ;
4. Faire de Bobo-Dioulasso et de sa région un pôle touristique régional ;
5. Promouvoir une industrialisation intégrée sur la base des potentialités locales ;
6. Promouvoir le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

Cette stratégie définit le cadre du développement économique de Bobo et sa région sur lequel devraient prendre appui des programmes locaux de développement qui en constituent les tranches opérationnelles.

Nos engagements

1. Nous nous engageons à conduire notre stratégie de développement local en vue d'améliorer de façon continue le cadre et les conditions de vie des populations, dans le respect des politiques et stratégies nationales de développement en particulier, la politique de la décentralisation et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).
2. Dans la mise en œuvre de notre stratégie, nous nous engageons à adopter une approche inclusive, de partenariat, et de responsabilisation de tous les acteurs et de toutes les forces vives. A cet effet, nous nous engageons à instituer un cadre permanent de dialogue regroupant les représentants de l'ensemble des forces vives, le conseil de développement de Bobo et sa région, de sorte à assurer la cohérence des actions à engager aux différents niveaux de gouvernance.
3. Nous nous engageons à inscrire le développement de Bobo et sa région dans le cadre plus large d'un grand bassin économique transfrontalier structuré autour des pôles de Sikasso (Mali) et Korhogo (Côte d'Ivoire). Nous appelons à cet effet la mise en place d'une commission économique transfrontalière qui permettrait aux élus locaux et aux acteurs locaux de ces trois pôles et de leur hinterland, à se concerter et définir des projets communs.
4. Nous nous engageons à respecter les orientations définies par les différents plans territoriaux en accord avec la vision et la stratégie.

5. Nous nous engageons à mettre en œuvre l'ensemble des réformes nécessaires à l'optimisation des recettes et des dépenses communales ainsi qu'à l'amélioration du management municipal.

Nos attentes

Nous sollicitons l'appui de l'Etat pour :

1. Prendre rapidement les textes d'application des TOD et notamment ceux qui concernent le transfert des ressources financières et humaines correspondant au transfert des compétences, la définition des territoires communaux, la domanialité communale, la maîtrise d'ouvrage locale et les modalités de collaboration entre les services de l'Etat et les collectivités locales.
2. Prendre des mesures incitatives pour rendre la région de Bobo plus attractive et plus compétitive notamment au niveau des coûts des facteurs de production.
3. Accompagner le développement de Bobo et sa région pour la mise en place des infrastructures et équipements identifiés dans son programme d'investissement prioritaire, et dans la réalisation du portefeuille des projets de relance économique.
4. prendre les mesures utiles pour faire fonctionner effectivement l'aéroport de Bobo comme aéroport international et de fret pour la desserte sous-régionale.
5. Faciliter la coopération de la région de Bobo avec les régions voisines de Korhogo et Sikasso

Nous sollicitons les partenaires de coopération et les partenaires financiers pour :

1. Inscrire leurs programmes et projets en cohérence avec le CRDE et le PPDEL de Bobo et sa région ;
2. Contribuer à la mise en place des investissements identifiés pour réaliser les ambitions de Bobo et sa région ;
3. Apporter un appui technique à l'ensemble des acteurs engagés dans le processus du développement de Bobo et sa région.

Ensemble bâtissons un espace économique prospère au service du pays et de la sous région pour le bien être des populations.

Adopté à Bobo-Dioulasso, le 23 avril 2004.